Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Guide de demande de suspension du casier

Instructions étape par étape
et formulaires de demande

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE?

Communiquez avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada

Ligne d'information sans frais : 1-800-874-2652

suspension@pbc-clcc.gc.ca

Canada.ca/suspension-du-casier

Canada

Le saviez-vous?

La Commission des libérations conditionnelles du Canada est le seul organisme fédéral officiel chargé de prendre des décisions en matière de suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*. Elle peut ordonner, refuser et révoquer une suspension du casier.

Vous pouvez demander une suspension du casier (ou un pardon*) directement à la Commission des libérations conditionnelles du Canada. Vous n'avez pas besoin de faire appel à un avocat ou à un représentant.

Vous n'avez qu'à suivre les instructions étape par étape fournies dans le présent guide et payer les frais de service de 50,00 $ (CAN).

Veuillez noter que les frais additionnels engagés dans le cadre de votre demande, par exemple la prise d'empreintes digitales, les copies de votre casier judiciaire, les documents de la cour et les vérifications par la police, sont à votre charge.

IMPORTANT!

- Vous devez répondre à l'ensemble des questions en toute honnêteté. Si vous omettez des renseignements ou faites de fausses déclarations, il se pourrait que votre demande vous soit retournée ou que la suspension de votre casier soit révoquée ou annulée à une date ultérieure.
- Une suspension du casier n'efface pas le fait que vous avez été déclaré coupable d'un crime. Par contre, votre casier judiciaire est séparé des autres dossiers judiciaires. Une nouvelle condamnation ou des preuves convaincantes, selon la Commission des libérations conditionnelles du Canada, que vous avez cessé de bien vous conduire peuvent entraîner la réactivation de votre casier judiciaire.
- Il n'est pas nécessaire d'obtenir une suspension du casier pour obtenir un passeport. Une suspension du casier ne garantit pas votre entrée dans un autre pays ou l'obtention d'un visa. Avant de partir, communiquez avec les autorités du pays en question pour savoir ce que vous devez faire pour y être admis.
- La Commission des libérations conditionnelles du Canada n'accorde aucun traitement préférentiel. Toutes les demandes sont traitées de la même façon.

* Votre demande sera traitée selon les critères d'admissibilité de la *Loi sur le casier judiciaire* en vigueur au moment de la première infraction. Reportez-vous à la page 2 pour déterminer quels critères s'appliquent à vous.

Devez-vous demander une suspension du casier?

Vous **POUVEZ** faire une demande si vous :

- avez été condamné au Canada d'une infraction en vertu d'une loi ou d'un règlement fédéral en tant qu'adulte;
- avez été déclaré coupable d'un crime dans un autre pays et transféré au Canada en vertu de la *Loi sur le transfèrement des délinquants* ou de la *Loi sur le transfèrement international des délinquants*.

Vous **N'AVEZ PAS** à faire une demande si vous :

- avez **seulement** reçu une absolution conditionnelle ou inconditionnelle*;
- avez **seulement** été condamné par un tribunal de la jeunesse ou un tribunal pour adolescents**.

* Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les Services d'épuration des dossiers et de suspension des casiers judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada.

** Votre casier sera détruit ou archivé à la fin de la période prévue par la *Loi sur les jeunes contrevenants* ou la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.*

Vous **POURRIEZ NE PAS** être admissible à la suspension du casier si votre première infraction a été commise **le 13 mars 2012 ou après** et si vous :

- avez été condamné à une peine d'emprisonnement de deux ans ou plus pour plus de trois actes criminels; ou
- avez été déclaré coupable d'une infraction figurant à l'Annexe 1 de la *Loi sur le casier judiciaire* et vous ne satisfaites pas aux critères d'exception (référez-vous à l'étape 7 du présent guide).

IMPORTANT!

- Une suspension du casier n'a aucune incidence sur les ordonnances d'interdiction de conduire ou de possession d'armes.
- La Commission des libérations conditionnelles du Canada n'a pas compétence pour les infractions commises en tant que jeune délinquant avant 1996 qui ne figurent pas sur votre casier judiciaire, même si vous avez par la suite été condamné en tant qu'adulte. Vous devez communiquer directement avec la cour ou le service de police pour leur demander de mettre à part ces dossiers.

Êtes-vous admissible à la suspension du casier?

IMPORTANT!

› Si vous avez été déclaré coupable de **possession simple de <u>cannabis</u>**, consultez les *Directives spéciales* à la page suivante.

1. Vérifiez que vous **avez purgé toutes vos peines**, soit :

› la totalité des amendes, des suramendes[1], des frais et des montants prévus par des ordonnances de restitution ou de dédommagement[2];
› toutes les peines d'emprisonnement et les périodes de sursis, ce qui inclut les périodes de liberté conditionnelle et de liberté d'office;
› toute période de probation.

Important : Votre période d'attente peut commencer même si votre ordonnance d'interdiction de possession d'armes ou de conduire n'est pas expirée.

2. Vérifiez que vous **avez respecté la période d'attente appropriée** en consultant le tableau ci-après. Pour ce faire :

› déterminez quand vous **<u>avez commis</u>** votre première infraction (et non la date d'imposition de la peine);
› déterminez si vous avez été condamné par procédure sommaire ou par voie de mise en accusation.

Conseil : Communiquez avec la cour afin d'obtenir ces informations.
Important :

› Si la cour n'est pas en mesure de confirmer le type de procès, la période d'attente la plus longue s'applique.
› La période d'attente commence une fois que **toutes** les peines sont purgées.

Votre première infraction a été commise le **28 juin 2010 ou avant :**	Votre première infraction a été commise **entre le 29 juin 2010 et le 12 mars 2012 :**	Votre première infraction a été commise **le 13 mars 2012 ou après :**
Pardon	Pardon	Suspension du casier
Procédure sommaire : 3 ans	Procédure sommaire : 3 ans	Procédure sommaire : 5 ans
Mise en accusation : 5 ans	Mise en accusation : 5 ans	Mise en accusation : 10 ans
	Infraction grave contre la personne[3] pour laquelle vous avez été condamné à 2 ans d'emprisonnement ou plus ou infraction punissable par mise en accusation figurant à l'annexe I de la *Loi sur le casier judiciaire* : 10 ans.	

[1] Les suramendes compensatoires imposées en vertu de l'article 737 du *Code criminel* le 24 octobre 2013 ou après cette date et le 13 décembre 2018 ou avant cette date ne seront pas prises en compte pour déterminer l'admissibilité à une suspension du casier.
[2] Si on vous a ordonné de restituer de l'argent à une personne ou à une entité, il se peut que les tribunaux ne soient pas en mesure de confirmer que vous avez payé (si c'est le cas, appelez la Commission des libérations conditionnelles du Canada à 1-800-874-2652).
[3] Conformément à l'article 752 du *Code criminel*.

Directives spéciales si vous avez été déclaré coupable de possession simple de cannabis et d'autres infractions

IMPORTANT!

- Si vous avez été **uniquement** déclaré coupable de **possession simple de cannabis**, veuillez utiliser le Guide de demande de suspension du casier liée au cannabis trouvé sur Canada.ca/suspension-du-casier.
- Si vous avez été déclaré coupable de **possession simple de cannabis ET d'au moins une autre infraction**, utilisez le présent guide et lisez attentivement les directives spéciales qui suivent.

- La condamnation pour possession simple de cannabis **ne sera pas prise en compte dans le calcul de votre période d'attente et ne sera pas prise en considération par les Commissaires qui évaluent votre demande.**
- Vous pouvez faire une demande **même si vous n'avez pas payé l'amende ou la suramende compensatoire** qui a été imposée pour la condamnation relative à la possession simple de cannabis seulement. Les amendes impayées ne seront pas annulées, et les gouvernements provinciaux et fédéral pourront choisir d'exiger leur paiement plus tard, même si vous recevez une suspension du casier.
- **Vous devez avoir purgé le reste de votre peine** (incarcération et probation, ordonnances de restitution et de dédommagement) pour l'infraction relative à la possession simple de cannabis et toute autre infraction.

Vous devez **démontrer clairement** à la Commission des libérations conditionnelles du Canada que vous avez été déclaré coupable de possession simple de **cannabis** en présentant les documents officiels de la cour qui a entendu votre cause et/ou du service de police ayant procédé à votre arrestation.

Il doit être clairement indiqué que toute amende non payée est seulement liée à la condamnation pour possession simple de cannabis. Si l'amende ou la suramende[1] a été imposée pour de multiples infractions, elle doit être payée au complet comme condition d'admissibilité, et la période d'attente pertinente sera appliquée.

Vous devez lire attentivement les documents officiels que vous avez obtenus pour déterminer s'ils indiquent clairement que la substance en question était du cannabis.

Si vous n'êtes pas en mesure de démontrer à la Commission des libérations conditionnelles du Canada que la substance était du cannabis, vous devez avoir purgé toute la peine, y compris le paiement des amendes et des suramendes compensatoires, avant de faire une demande. La condamnation sera également prise en compte dans le calcul de votre période d'attente.

Veuillez noter que vous devez suivre les étapes 1 à 10 du Guide de demande de suspension du casier si vous avez été déclaré coupable de possession simple de cannabis et d'au moins une autre infraction.

[1] Les suramendes compensatoires imposées en vertu de l'article 737 du *Code criminel* le 24 octobre 2013 ou après cette date et le 13 décembre 2018 ou avant cette date ne seront pas prises en compte pour déterminer l'admissibilité à une suspension du casier.

Étapes de la demande de suspension du casier

Si vous êtes **admissible**, avez **purgé toutes vos peines** et avez **respecté la période d'attente indiquée**, vous pouvez demander une suspension du casier (voir les pages 1 et 2). Voici les étapes à suivre avec indication de la page où vous trouverez les instructions sur chacune de celles-ci :

ÉTAPE 1	Remplissez le **formulaire de demande de suspension du casier**.	**Page 5**
ÉTAPE 2	Obtenez auprès de la Gendarmerie royale du Canada votre **casier judiciaire** (condamnations au criminel et formulaire de libérations conditionnelles et inconditionnelles) ou vos documents de **preuve de condamnation**, s'il y a lieu.	**Page 6**
ÉTAPE 3	Obtenez vos **renseignements de la cour** en utilisant le **formulaire Renseignements de la cour**.	**Page 7**
ÉTAPE 4	Obtenez votre **fiche de conduite militaire** (si vous êtes un membre actuel ou un ancien membre des Forces armées canadiennes).	**Page 8**
ÉTAPE 5	Obtenez votre ou vos **vérification(s) des dossiers de la police locale** en utilisant le **formulaire Vérification des dossiers de la police locale**.	**Page 9**
ÉTAPE 6	Veuillez fournir une **photocopie d'une pièce d'identité**.	**Page 10**
ÉTAPE 7	Remplissez le **formulaire Exception concernant l'inadmissibilité liée à l'Annexe 1** (s'il y a lieu).	**Page 10**
ÉTAPE 8	Remplissez le **formulaire Bénéfice mesurable/ Réadaptation soutenue** (s'il y a lieu).	**Page 11**
ÉTAPE 9	Fournissez le paiement du **frais de service pour votre demande**.	**Page 12**
ÉTAPE 10	Veuillez signer et dater le **Formulaire de consentement et de protection des renseignements personnels du demandeur liée à la demande de suspension du casier**.	**Page 12**

ÉTAPE 1 Remplissez le formulaire de demande de suspension du casier

Répondez à toutes les questions du formulaire de demande à la fin du guide.

Écrivez en LETTRES MOULÉES à l'encre **noire ou bleue** seulement.
Veuillez ne pas utiliser de ruban/liquide correcteur sur votre demande.

Conseil : Si vous n'avez pas assez d'espace, utilisez des pages supplémentaires et joignez-les à votre demande.

Veuillez :

- Répondre à **toutes** les questions du formulaire; et
- Fournir des réponses complètes et honnêtes.

Important : La Commission des libérations conditionnelles du Canada vous retournera votre demande et les documents qui l'accompagnent si vous ne répondez pas à toutes les questions du formulaire.

IMPORTANT!

La Commission des libérations conditionnelles du Canada doit pouvoir communiquer avec vous maintenant et à l'avenir. Si nous ne pouvons communiquer avec vous ou vérifier les renseignements que vous nous avez fournis, nous pourrions être dans l'impossibilité de traiter votre demande. Si votre adresse postale change, vous devez écrire à la Commission des libérations conditionnelles du Canada pour lui transmettre votre nouvelle adresse postale. Cette lettre doit comprendre les renseignements suivants :

- Votre nom
- Votre nouvelle adresse postale
- Le numéro de référence personnel de votre demande de suspension du casier
- Votre signature. En tant que demandeur, c'est à vous de signer.

Envoyez la lettre à l'adresse figurant à la page 13.

Important : Vous devez continuer à informer la Commission des libérations conditionnelles du Canada de tout changement d'adresse même si votre casier est suspendu.

ÉTAPE 2 Obtenez votre casier judiciaire

Faites prendre vos empreintes digitales. Visitez une société de dactyloscopie accréditée ou un service de police qui peut soumettre vos empreintes digitales **électroniquement.**

Demandez à votre service de police local s'il offre ce service ou visitez le site www.rcmp-grc.gc.ca/fr/ou-puis-obtenir-verification-casier-judiciaire pour plus d'information.

Votre soumission dactyloscopique électronique **doit clairement indiquer que vous faites une demande de suspension du casier.**

Attendez de recevoir votre casier judiciaire (condamnations au criminel, absolutions conditionnelles et inconditionnelles) ou **une attestation qu'aucun casier n'existe** de la Gendarmerie royale du Canada. L'ensemble des documents fournis par la Gendarmerie royale du Canada doivent être inclus avec votre demande.

Si vous avez fait l'**objet de condamnations à l'extérieur du Canada**, vous DEVEZ également **fournir de l'information sur ces condamnations** à la Commission des libérations conditionnelles du Canada, en plus de votre casier judiciaire.

Lorsque vous recevez votre casier judiciaire, vérifiez-le pour vous assurer que toutes vos condamnations y sont indiquées. Vous avez la responsabilité de déclarer l'ensemble de vos condamnations à la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Si TOUTES vos condamnations y **sont indiquées**, passez à l'étape 3 (page suivante).

Si une condamnation **ne figure pas** à votre casier, voir ci-après.

Vous devez obtenir une **preuve de condamnation pour chacune des condamnations qui ne figurent pas à votre casier judiciaire**. Pour cela, communiquez avec la cour où votre cause a été entendue et/ou avec le service de police qui a procédé à votre arrestation.

La **preuve de condamnation doit** inclure :

- La **date et la cour** qui a déterminé la peine;
- L'**infraction** dont vous avez été déclaré coupable;
- La **peine** qui vous a été imposée;
- Le **corps policier qui a effectué l'arrestation**.

Si la cour et le service de police n'ont aucun dossier de vos condamnations, parlez à un agent de la ligne d'information sans frais de la Commission des libérations conditionnelles du Canada en composant le **1-800-874-2652**.

ÉTAPE 3 Obtenez vos renseignements de la cour

➔ Vous devez obtenir les **renseignements de la cour** pour **chacune** de vos **condamnations**. **Cela DOIT** inclure une preuve de paiement et la date du paiement final pour toute amende, suramende compensatoire* et somme prévue par des ordonnances de restitution ou de dédommagement**.

Répondez aux questions 1 à 6 du **formulaire Renseignements de la cour** qui se trouve à la fin de ce guide.
Conseil : Faites des copies du formulaire au cas où vous auriez à le remettre à une autre cour.

Communiquez avec la cour qui a entendu votre cause

Si vous avez été condamné par plusieurs cours, vous devez communiquer avec chacune d'elles pour faire remplir le formulaire. Remettez à chaque cour une photocopie de votre casier judiciaire et faites remplir la partie du formulaire intitulée **Réservé à l'usage de la cour.**

IMPORTANT!

Assurez-vous que chaque cour :

- fournit tous les renseignements demandés dans la partie **Réservé à l'usage de la cour**;
- fournit une preuve et la date du dernier paiement pour toute amende, suramende compensatoire* et somme prévue par des ordonnances de restitution ou de dédommagement**;
- indique le type de procès pour chaque condamnation (par procédure sommaire, par voie de mise en accusation ou impossible de confirmer);
- indique toutes les condamnations qu'elle vous a imposées;
- signe et date le formulaire;
- appose le sceau ou timbre officiel sur le formulaire.

Conseil : Demandez des copies supplémentaires de tous les documents de la cour. Vous pourriez en avoir besoin plus tard. Il est plus facile d'obtenir des copies maintenant, car une fois la suspension ordonnée, les documents pourraient ne plus être disponibles.

Vérifiez que les renseignements sur le **formulaire Renseignements de la cour** et de votre casier judiciaire sont les mêmes.

- Si les renseignements sur le **formulaire Renseignements de la cour** ne correspondent pas aux renseignements de votre casier judiciaire, ou si la cour a un dossier de condamnation qui ne figure pas à votre casier judiciaire, demandez une **preuve de condamnation** à la cour (voir l'étape 2).

* Les suramendes compensatoires imposées en vertu de l'article 737 du *Code criminel* le 24 octobre 2013 ou après cette date et le 13 décembre 2018 ou avant cette date ne seront pas prises en compte pour déterminer l'admissibilité à une suspension du casier.

** Si on vous a ordonné de restituer de l'argent à une personne ou à une entité, il se peut que les tribunaux ne soient pas capables de confirmer que vous avez payé (si c'est le cas, appelez la Commission des libérations conditionnelles du Canada au 1-800-874-2652).

ÉTAPE 4 Obtenez votre fiche de conduite militaire

(*uniquement pour les membres actuels et les anciens membres des Forces armées canadiennes*)

➔ **SI VOUS** N'ÊTES PAS et N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ un membre des Forces armées canadiennes, **allez à l'étape 5** à la page suivante.

➔ **SI VOUS** ÊTES OU AVEZ ÉTÉ un membre des Forces armées canadiennes (membre régulier ou réserviste), vous devez obtenir une copie certifiée, signée et datée de votre **fiche de conduite militaire** en communiquant avec le service indiqué ci-dessous. Si aucune fiche n'existe, vous devez fournir une lettre signée par votre commandant divisionnaire ou l'organisation appropriée attestant qu'il n'existe aucune fiche de conduite militaire.

MEMBRES RÉGULIERS ET RÉSERVISTES ACTUELS

Vous devez demander votre fiche de conduite militaire à votre commandant divisionnaire.

POUR LES ANCIENS MEMBRES RÉGULIERS :

› **Si vous avez quitté le 1er janvier 1998 ou après cette date**, obtenez ce document auprès de la Section de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels du ministère de la Défense nationale en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels :

Directeur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/migration/assets/FORCES_Internet/docs/fr/transparence/d2797-fm-1-.pdf

› **Si vous avez quitté avant le 1er janvier 1998**, obtenez-le auprès de la direction générale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de Bibliothèque et Archives Canada :

Direction générale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Bibliothèque et Archives Canada
550, boulevard de la Cité
Gatineau (Québec) J8T 0A7

www.canada.ca/fr/bibliotheque-archives/services/public/acces-information-renseignements-personnels.html

POUR LES ANCIENS RÉSERVISTES :

› **Si vous avez quitté le 1er mars 2008 ou après cette date**, obtenez ce document auprès de la Section de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels du ministère de la Défense nationale en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels :

Directeur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/migration/assets/FORCES_Internet/docs/fr/transparence/d2797-fm-1-.pdf

› **Si vous avez quitté avant le 1er mars 2008**, obtenez-le auprès de la direction générale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de Bibliothèque et Archives Canada :

Direction générale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Bibliothèque et Archives Canada
550, boulevard de la Cité
Gatineau (Québec) J8T 0A7

www.canada.ca/fr/bibliotheque-archives/services/public/acces-information-renseignements-personnels.html

IMPORTANT!

› Joignez à votre demande toute la correspondance provenant de votre commandant, de la Défense nationale ou de Bibliothèque et Archives Canada.

› Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants dans votre demande d'une fiche de conduite militaire :

- ✓ la raison de votre demande, soit une demande de suspension du casier;
- ✓ vos prénom et nom de famille (s'ils ont été changés par la suite, ceux que vous avez utilisés au moment de la perpétration de l'infraction);
- ✓ votre date de naissance;
- ✓ votre numéro de matricule;
- ✓ votre signature;
- ✓ vos dates d'enrôlement et de libération.

ÉTAPE 5 Obtenez vos vérifications des dossiers de la police locale

➔ Vous devez obtenir une **vérification des dossiers de la police locale** de :

- la ville ou la localité où vous habitez actuellement (votre adresse actuelle); **ET**
- chaque ville ou localité où vous avez habité au cours des cinq dernières années (si vous y avez habité au moins trois mois).

Important : La vérification des dossiers de la police locale est **seulement valide pendant 12 mois** après la date de délivrance.

Comment obtenir une vérification des dossiers de la police locale

Répondez à toutes les questions de la page 1 du **formulaire Vérification des dossiers de la police locale** qui se trouve à la fin de ce guide.
Conseil : Faites une photocopie pour chaque service de police local avec lequel vous devez communiquer.

Communiquez avec le service de police pour l'adresse où vous habitez actuellement.
Si vous avez demeuré à différentes adresses au cours des cinq dernières années, vous devez contacter le service de police de chacune des localités. Si vous êtes incertain du service de police à contacter, renseignez-vous auprès de votre service de police local.

Même si vous avez vécu à l'extérieur du Canada, vous devez quand même communiquer avec le service de police de la localité où vous avez habité. Si ce service de police n'est pas en mesure de compléter le formulaire, une lettre signée de sa part confirmant que vous avez respecté la loi sera acceptée. Si ce document a été rédigé dans une langue étrangère, vous devez le faire traduire en français ou en anglais, puis soumettre les versions originales et traduites avec votre formulaire de demande.

Présentez votre casier judiciaire à chaque service de police local et demandez-lui de remplir la partie du **formulaire Vérification des dossiers de la police locale** intitulée **Réservé à la police** (page 2).

Vous devrez présenter deux pièces d'identité, dont une avec une photo récente.
Conseil : Communiquez auparavant avec le service de police local pour savoir quelles pièces d'identité sont acceptées.

IMPORTANT!

La Commission des libérations conditionnelles du Canada vous retournera votre demande si les renseignements suivants ne sont pas indiqués sur le **formulaire Vérification des dossiers de la police locale :**

- Tous les renseignements exigés à la partie **Réservé à la police**, à la page 2;
- La signature et la date du formulaire complété par un représentant du service de police local; et
- Le sceau ou timbre officiel du service de police local.

ÉTAPE 6 Veuillez fournir une photocopie d'une pièce d'identité

Vous devez présenter une photocopie lisible d'un document valide qui atteste votre identité. Ce document émis par le gouvernement (fédéral, provincial, territorial ou municipal) doit comporter votre nom, votre date de naissance et votre signature (par exemple un permis de conduire ou un passeport).

ÉTAPE 7 Remplissez le formulaire Exception concernant l'inadmissibilité liée à l'Annexe 1

Veuillez noter que cette étape n'est requise que si :

- Vous avez été déclaré coupable d'une infraction figurant à l'Annexe 1 **ET** votre première infraction a été commise le 13 mars 2012 ou après cette date (voir la page 1).

Selon le paragraphe 4(2) de la *Loi sur le casier judiciaire* une personne **n'est pas admissible** à présenter une demande de suspension du casier si elle a été **condamnée pour une infraction visée à l'Annexe 1 (infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant) de la Loi**, excepté dans certains cas. Pour obtenir des précisions, voir www.laws-lois.justice.gc.ca.

→ Si vous n'avez **PAS** été condamné d'une **infraction visée à l'Annexe 1** de la *Loi sur le casier judiciaire*, **passez à l'étape 8**.

→ Si vous AVEZ ÉTÉ condamné pour une infraction visée à l'Annexe 1 **ET** votre première infraction a été commise le 13 mars 2012 ou après cette date, vous **DEVEZ** remplir le formulaire relatif à l'exception. Suivant le paragraphe 4(3) de la Loi sur le casier judiciaire, une personne qui a été condamnée pour une infraction visée à l'Annexe 1 peut présenter une demande de suspension du casier **SI** la Commission est **convaincue** que la personne condamnée :

- n'était pas en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis de la victime de l'infraction et que la victime n'était pas en situation de dépendance vis-à-vis d'elle;
- n'a pas usé de violence, d'intimidation ou de contrainte envers la victime, ni tenté ou menacé de le faire;
- était de moins de cinq ans l'aînée de la victime.

→ Vous **devez** fournir une preuve officielle de l'âge de la victime (si disponible).

IMPORTANT!

Remplissez **TOUTES les parties** du **formulaire relatif à l'exception**. Si le formulaire est incomplet, la Commission des libérations conditionnelles du Canada vous retournera votre demande. Si vous n'avez pas assez d'espace pour écrire toute l'information demandée, ajoutez des feuilles au formulaire.

ÉTAPE 8 Remplissez le formulaire Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue

Conformément à l'article 4.1 de la *Loi sur le casier judiciaire*, vous devez clairement expliquer en quoi le fait d'obtenir une suspension du casier judiciaire vous apporterait un bénéfice mesurable ET soutiendrait votre réadaptation au sein de la société en tant que citoyen respectueux des lois.

Remplissez les **questions 1**, **2**, **and 3** du formulaire Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue si **votre première infraction a été commise le 29 juin 2010 ou après cette date**.

➔ La Commission des libérations conditionnelles du Canada vous retournera votre demande si vous négligez de remplir toutes les sections. Si vous manquez de place pour inscrire toutes les informations requises, veuillez simplement joindre des feuilles au formulaire.

Optionnel :

➔ Vous pouvez fournir de l'information sur les circonstances de vos infraction(s) pour favoriser le traitement de votre demande si votre première infraction a été commise le 28 juin 2010 ou avant cette date.

➔ Vous pouvez également remplir questions 5. a) et 5. b) de cette section si vous souhaitez expliquer comment votre histoire personnelle et sociale a pu contribuer à vos démêlés avec le système de justice pénale.

- Pour la **question 5. b)**, veuillez utiliser la liste suivante lorsque vous indiquez votre race:
  - Arabe
  - Noir
  - Chinois
  - Philippin
  - Autochtone
  - Japonais
  - Coréen
  - Latino-américain
  - Asiatique du Sud (p. ex., indien de l'Est, Pakistanais, Sri Lankais)
  - Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Laotien, Thaï)
  - Asiatique de l'Ouest (p.ex., Iranien, Afghan)
  - Blanc
  - Autre

ÉTAPE 9 Fournissez le paiement du frais de service pour votre demande

Veuillez inclure le paiement du frais de service pour votre demande de suspension du casier.

Important : Si le paiement n'est pas inclus, est incomplet ou inexact, votre demande ne sera pas traitée et vous sera retournée.

Le frais de service actuel se chiffre à :

50,00 $ CAN (dollars canadiens)

Important : Pour connaître le montant du frais en vigueur, consultez la version à jour du Guide de demande de suspension du casier à Canada.ca/suspension-du-casier ou communiquez avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada au 1-800-874-2652 ou à suspension@pbc-clcc.gc.ca.

Les modes de paiement suivants sont acceptés :

- Carte de crédit, VISA débit et Débit Mastercard (remplissez le Formulaire de frais de service de la demande de suspension du casier joint à la fin du guide);
- Chèque certifié;
- Mandat poste;
- Traite bancaire.

Si vous choisissez le chèque certifié, le mandat poste ou la traite bancaire comme mode de paiement :

- Le frais de service doit être libellé à l'ordre du Receveur général du Canada.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada n'accepte pas les chèques personnels ni l'argent comptant.

ÉTAPE 10 Formulaire de consentement et de protection des renseignements personnels du demandeur d'une suspension de casier

Vous devez lire et remplir le formulaire de consentement et de protection des renseignements personnels du demandeur d'une suspension de casier. Veuillez indiquer votre nom complet et votre date de naissance en haut de la page 1, ainsi que votre signature et la date du formulaire à la page 2.

Important : Le formulaire de consentement et de protection des renseignements personnels du demandeur n'est valide que pendant **12 mois** à compter de la date de votre signature.

Avant de présenter votre demande

IMPORTANT!

- Vous devez fournir les documents originaux portant les signatures et les timbres ou sceaux originaux des tribunaux ou des services de police sans quoi votre demande vous sera retournée. Les formulaires qui ont été altérés seront eux aussi retournés.
- Avant d'envoyer votre demande par la poste, faites des photocopies de tous vos formulaires et documents officiels et conservez-les pour consultation ultérieure.

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA DEMANDE DE SUSPENSION DU CASIER

1. Formulaire Demande de suspension du casier original (expliqué à l'étape 1)	☐
2. Casier judiciaire original ou **attestation qu'aucun casier judiciaire n'existe ET preuve de condamnation**, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 2)	☐
3. Formulaire(s) Renseignements de la cour original ou originaux (expliqué à l'étape 3)	☐
4. Fiche de conduite militaire originale, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 4)	☐
5. Formulaire(s) Vérification des dossiers de la police locale original ou originaux (expliqué à l'étape 5)	☐
6. Une photocopie de votre **pièce d'identité** (expliqué à l'étape 6)	☐
7. Formulaire Exception concernant l'inadmissibilité liée à l'Annexe 1 original, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 7)	☐
8. Formulaire Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 8)	☐
9. Frais de service (expliqué à l'étape 9)	☐
10. Formulaire de consentement et de protection des renseignements personnels du demandeur liée à la demande de suspension du casier (expliqué à l'étape 10)	☐

→ Veuillez envoyer votre **formulaire de demande,** le paiement du **frais de service et tous les documents officiels** (originaux seulement, à l'exception de la pièce d'identité) par la poste à l'adresse suivante :

Commission des libérations conditionnelles du Canada
Division de la clémence et suspension du casier
410, avenue Laurier Ouest, 5e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R1

Notes

Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

PROTÉGÉ B UNE FOIS REMPLI

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUSPENSION DU CASIER

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre noire ou bleue. Vous devez répondre à toutes les questions. Veuillez ne pas utiliser de ruban/liquide correcteur sur votre demande.

Partie A – Renseignements personnels du demandeur

Quel est votre nom légal au complet? (Vous devez aussi indiquer votre nom et date de naissance au haut des pages 2 et 3.)

Nom de famille :	Prénom(s) :

Avez-vous déjà utilisé un nom autre que votre nom légal indiqué ci-dessus (p.ex: pseudonymes, surnoms, noms de mariage précédents, nom de famille à la naissance, etc.)?

◯ Oui ◯ Non Si OUI, indiquez les autres noms ci-dessous.

Autre(s) nom(s) de famille	Autre(s) prénom(s)

Quel est votre genre? ◯ Homme ◯ Femme ◯ Un autre genre

Quelle est votre date de naissance? A A A A M M J J

Êtes-vous né(e) au Canada? ◯ Oui ◯ Non

Avez-vous un permis de conduire? ◯ Oui ◯ Non

Numéro de permis de conduire :	Province/Territoire/Hors Canada :

Avez-vous un emploi? ◯ Oui ◯ Non Si OUI, qui est votre employeur? Si vous êtes un travailleur autonome, veuillez indiquer le nom et/ou le numéro d'entreprise de votre compagnie.

Quel est le nom de votre employeur, compagnie et/ou le numéro de votre entreprise?* _____

***Veuillez noter que la Commission des libérations conditionnelles du Canada ne contactera pas votre employeur.**

Partie B – Coordonnées du demandeur

Numéro de téléphone principal :	**Pouvons-nous laisser un message?** ◯ Oui ◯ Non
Numéro de téléphone secondaire :	**Pouvons-nous laisser un message?** ◯ Oui ◯ Non

Langue de correspondance (Veuillez noter que la langue de correspondance sélectionnée dans ce champ s'appliquera à toutes les lettres et à tous les documents officiels envoyés par la Commission des libérations conditionnelles du Canada) : ◯ Français ◯ Anglais

Adresse courriel :

Pouvons-nous communiquer avec une autre personne à propos de votre demande, autre que votre représentant? (Cette personne pourra être contactée au cas où la Commission des libérations conditionnelles du Canada n'est pas en mesure de vous joindre directement par téléphone ou par courrier. Cette personne devrait être en mesure de nous fournir des informations sur la manière de communiquer avec vous et devrait être au courant de certaines informations relatives à votre demande.)

◯ Oui ◯ Non Si OUI, veuillez compléter l'information ci-dessous.

Nom de la personne à contacter :

Numéro de téléphone de la personne à contacter :	**Pouvons-nous laisser un message?** ◯ Oui ◯ Non

Suite au verso ►

Votre nom légal au complet : _____ Date de naissance : A A A A M M J J

Partie C - Historique des adresses du demandeur

Dressez la liste de vos adresses pour les DIX (10) dernières années (les cases postales se seront pas acceptées).

Adresse actuelle du demandeur

Du (AAAA-MM-JJ) : _____ Au : Présent

Numéro	Rue	Appartement	Ville

Province/Territoire/Hors Canada	Pays/Nation	Code postal

Adresse(s) précédente(s). Si vous n'avez pas assez d'espace, utilisez des pages supplémentaires et joignez-les à votre demande.

Du (AAAA-MM-JJ) : _____ À (AAAA-MM-JJ) : _____

Numéro	Rue	Appartement	Ville

Province/Territoire/Hors Canada	Pays/Nation	Code postal

Du (AAAA-MM-JJ) : _____ À (AAAA-MM-JJ) : _____

Numéro	Rue	Appartement	Ville

Province/Territoire/Hors Canada	Pays/Nation	Code postal

Du (AAAA-MM-JJ) : _____ À (AAAA-MM-JJ) : _____

Numéro	Rue	Appartement	Ville

Province/Territoire/Hors Canada	Pays/Nation	Code postal

Partie D - Renseignements du représentant

Veuillez noter que vous pouvez soumettre votre demande directement auprès de la Commission des libérations conditionnelles du Canada. Vous n'êtes pas obligé de faire appel à un tiers pour votre demande.

Un tiers vous aide-t-il avec votre demande? ◯ Oui ◯ Non

Si OUI, veuillez compléter l'information ci-dessous.

Type de représentant : ◯ Agence/Organisation ◯ Avocat/Mandataire/Représentant légal ◯ Individu

Nom de famille du représentant	Prénom(s) du représentant

Agence/Organisation/Nom de compagnie

Numéro	Rue	Appartement/Suite	Ville

Province/Territoire/Hors Canada	Pays/Nation	Code postal

Numéro de téléphone du représentant	Adresse courriel

Votre nom légal au complet : _____ Date de naissance : A A A A M M J J

Partie E - Adresse postale

Quelle est votre adresse postale? ◯ Adresse actuelle ◯ Adresse du représentant ◯ Autre

Si vous avez choisi « autre », veuillez compléter l'information ci-dessous.

Numéro	Rue	Appartement	Ville

Province/Territoire/Hors Canada	Pays/Nation	Code postal

Numéro de téléphone du représentant	Adresse courriel

Partie F : Informations militaires du demandeur

Avez-vous déjà été membre des Forces armées canadiennes? Si OUI, veuillez compléter l'information ci-dessous.

◯ Non ◯ Oui – par le passé ◯ Oui – actuellement ◯ Oui – réserviste actuel ou passé

Numéro de matricule	Date d'enrôlement : A A A A M M J J	Date de libération : A A A A M M J J

Veuillez indiquer l'adresse postale complète de votre unité (il se pourrait qu'on communique avec votre commandant).

Nom de l'unité	Nom de la sous-unité

Numéro	Rue	Suite	Ville

Province/Territoire/Hors Canada	Pays/Nation	Code postal

Partie G - Condamnations additionnelles du demandeur

Vous devez examiner votre casier judiciaire et TOUS les documents du tribunal ou de la police puisque certaines condamnations ne figurent pas dans le casier judiciaire. Si, au cours de cet examen, vous remarquez que des condamnations additionnelles figurant dans vos documents du tribunal/de la police ne sont pas mentionnées dans votre casier judiciaire, vous devez les indiquer ici.

Avez-vous des condamnations additionnelles qui ne figurent pas dans votre casier judiciaire, y compris les condamnations d'autres pays? ◯ Oui ◯ Non Si OUI, veuillez compléter l'information ci-dessous.

Infraction	Police qui a fait l'arrestation	Peine	Cour (rue, ville et province/état)	Date de la peine A A A A M M J J

Notes

Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

PROTÉGÉ B UNE FOIS REMPLI

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS DE LA COUR
Demande de suspension du casier

Veuillez écrire en lettres moulées, avec un stylo à l'encre noire ou bleue, et répondre à toutes les questions.

SECTION A : Renseignements personnels

1. Quel est votre nom légal au complet? (Indiquez votre nom et votre date de naissance en haut de la deuxième page du formulaire.)

Nom :	Prénom(s) :

2. Avez-vous déjà utilisé un autre nom que votre nom légal (p.ex: pseudonymes, surnoms, noms de mariage précédents, etc.)?

◯ Non ◯ Oui Si OUI, veuillez indiquer l'autre nom que vous avez utilisé ici :

Autre(s) nom(s)	Autre(s) prénom(s)

3. Quel est votre sexe? ◯ Homme ◯ Femme ◯ Autre Genre

4. Quelle est votre date de naissance? A A A A M M J J

SECTION B: Coordonnées

5. Quelle est votre adresse postale?

Numéro d'appartement ou de maison et nom de rue	Ville ou municipalité	Province/territoire/état	Code postal	Pays/Nation

6. Quel est votre numéro de téléphone?

RESERVÉ À L'USAGE DE LA COUR. Ne rien écrire dans cette section.

Nom de la cour :	Numéro de téléphone : ( )		
Adresse	Ville ou municipalité	Province/Territoire	Code postal

Renseignements sur les infractions – Réservé à l'usage de la cour. Doit inclure toutes les condamnations au sujet desquelles la cour possède un dossier.

Renseignements sur l'infraction 1

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de l'infraction (si disponible) A A A A M M J J	Date de la peine A A A A M M J J

Type de procès : ◯ Procédure sommaire ◯ Mise en accusation ◯ Impossible de confirmer

№ de référence de la cour _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, expliquez pourquoi : _____

La cour peut confirmer que la substance est du cannabis ◯ Non ◯ Oui ◯ S/O

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ◯ Non ◯ Oui

Si elles ont été payées en entier, quelle est la date du **dernier paiement** ► A A A A M M J J

Montant non payé (le cas échéant) : $ _____

Veuillez spécifier la nature du montant non payé (p. ex. amende, ordonnance de restitution, autres frais). _____

Est-ce que le montant non payé se rapporte uniquement à une suramende compensatoire imposée en vertu de l'article 737 du *Code criminel* le 24 octobre 2013 ou après cette date et le 13 décembre 2018 ou avant cette date? ◯ Non ◯ Oui

☐ La cour peut confirmer qu'il n'y a **aucun montant d'argent en souffrance** ► Date du dernier paiement (si connue) : A A A A M M J J

☐ **Nos dossiers ont été détruits** ► Date à laquelle les dossiers ont été détruits : A A A A M M J J

Veuillez remplir le verso du formulaire ►

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – Vous devez fournir ces renseignements.

Veuillez réécrire le nom complet et la date de naissance qui figurent au recto du présent formulaire.

Nom légal au complet :

Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :

Renseignements sur les infractions – réservé à l'usage de la cour. Ne pas écrire dans cette section.

Renseignements sur l'infraction 2

Description de l'infraction | Peine | Lieu de détermination de la peine

Date de l'infraction (si disponible) A A A A M M J J

Date de la peine A A A A M M J J

Type de procès : ◯ Procédure sommaire ◯ Mise en accusation ◯ Impossible de confirmer

№ de référence de la cour

S'il est impossible de confirmer le type de procès, expliquez pourquoi :

La cour peut confirmer que la substance est du cannabis ◯ Non ◯ Oui ◯ S/O

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ◯ Non ◯ Oui

Si elles ont été payées en entier, quelle est la date du **dernier paiement** ► A A A A M M J J

Montant non payé (le cas échéant) : $

Veuillez spécifier la nature du montant non payé (p. ex. amende, ordonnance de restitution, autres frais).

Est-ce que le montant non payé se rapporte uniquement à une suramende compensatoire imposée en vertu de l'article 737 du *Code criminel* le 24 octobre 2013 ou après cette date et le 13 décembre 2018 ou avant cette date? ◯ Non ◯ Oui

☐ La cour peut confirmer qu'il n'y a **aucun montant d'argent en souffrance** ► Date du dernier paiement (si connue) : A A A A M M J J

☐ **Nos dossiers ont été détruits** ► Date à laquelle les dossiers ont été détruits : A A A A M M J J

Renseignements sur l'infraction 3

Description de l'infraction | Peine | Lieu de détermination de la peine

Date de l'infraction (si disponible) A A A A M M J J

Date de la peine A A A A M M J J

Type de procès : ◯ Procédure sommaire ◯ Mise en accusation ◯ Impossible de confirmer

№ de référence de la cour

S'il est impossible de confirmer le type de procès, expliquez pourquoi :

La cour peut confirmer que la substance est du cannabis ◯ Non ◯ Oui ◯ S/O

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ◯ Non ◯ Oui

Si elles ont été payées en entier, quelle est la date du **dernier paiement** ► A A A A M M J J

Montant non payé (le cas échéant) : $

Veuillez spécifier la nature du montant non payé (p. ex. amende, ordonnance de restitution, autres frais).

Est-ce que le montant non payé se rapporte uniquement à une suramende compensatoire imposée en vertu de l'article 737 du *Code criminel* le 24 octobre 2013 ou après cette date et le 13 décembre 2018 ou avant cette date? ◯ Non ◯ Oui

☐ La cour peut confirmer qu'il n'y a **aucun montant d'argent en souffrance** ► Date du dernier paiement (si connue) : A A A A M M J J

☐ **Nos dossiers ont été détruits** ► Date à laquelle les dossiers ont été détruits : A A A A M M J J

AUTORISATION DE LA COUR – Veuillez signer le présent formulaire, y inscrire la date et y apposer un sceau.

Nom de l'agent autorisé de la cour :

► Signature :

Date : A A A A M M J J

Veuillez mettre le sceau ou le tampon de la cour ici

Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) - 1-800-874-2652 (sans frais) - Canada.ca/suspension-du-casier

Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

PROTÉGÉ B UNE FOIS REMPLI

FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DES DOSSIERS DE LA POLICE LOCALE
Demande de suspension du casier

Veuillez écrire en lettres moulées, avec un stylo à l'encre noire ou bleue, et répondre à toutes les questions.

SECTION A : Renseignements personnels

1. Quel est votre nom légal au complet? (Indiquez votre nom et votre date de naissance en haut de la deuxième page du formulaire.)

Nom :	Prénom(s) :

2. Avez-vous déjà utilisé un autre nom que votre nom légal (p.ex: pseudonymes, surnoms, noms de mariage précédents, etc.)?

◯ Non ◯ Oui Si OUI, veuillez indiquer l'autre nom que vous avez utilisé ici :

Autre(s) nom(s)	Autre(s) prénom(s)

3. Quel est votre sexe? ◯ Homme ◯ Femme ◯ Autre Genre

4. Quelle est votre date de naissance?

A	A	A	A	M	M	J	J

5. Avez-vous un permis de conduire? ◯ Non ◯ Oui

Si OUI, quel est votre numéro de permis de conduire?	Province/Territoire

SECTION B: Coordonnées

6. Quelle est votre adresse postale?

Numéro d'appartement ou de maison et nom de rue		Ville ou municipalité
Province/territoire/état	Code postal	Pays/Nation

7. Quel est votre numéro de téléphone?

8. Où avez-vous vécu au cours des cinq dernières années? (Veuillez indiquer votre adresse actuelle. **Les numéros de cases postales ne sont pas acceptés**.)

Numéro d'appartement ou de maison et nom de rue	Ville ou municipalité	Province/ territoire/état	Pays/Nation	De (AAAA-MM-JJ)	À (AAAA-MM-JJ)
					présent

SECTION C: Autorisation du demandeur – Signature et date ci-dessous.

9. Veuillez indiquer le nom du service de police, puis signer et inscrire la date.

Par la présente, j'autorise _____

(inscrire le nom du service de police ici)

à communiquer à la Commission des libérations conditionnelles du Canada des renseignements que la police est autorisée à divulguer.

Signature du demandeur	Date A A A A M M J J
Signer ici : ►	

10. Demandez au service de police de remplir le verso du formulaire. Joignez le présent formulaire à votre demande, avec le recto rempli **par vous** et le verso rempli par le **service de police.**

Veuillez remplir le verso du formulaire ►

Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) - 1-800-874-2652 (sans frais) - Canada.ca/suspension-du-casier

Canada

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – Vous devez fournir ces renseignements.

Veuillez réécrire le nom complet et la date de naissance qui figurent au recto du présent formulaire.

Nom légal au complet :	Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :

SECTION D : RÉSERVÉ À LA POLICE. Ne pas écrire dans cette section.

► Condamnation(s), **autre que la possession simple de cannabis**, en plus de celles qui figurent dans le Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Service de police ayant procédé à l'arrestation	Date de la peine A A A A M M J J

► Condamnation(s) **pour la possession simple de cannabis** en plus de celles qui figurent dans le CIPC

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Service de police ayant procédé à l'arrestation	Date de la peine A A A A M M J J

Pouvez-vous confirmer que la substance était du cannabis? ◯ Non ◯ Oui

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Service de police ayant procédé à l'arrestation	Date de la peine A A A A M M J J

Pouvez-vous confirmer que la substance était du cannabis? ◯ Non ◯ Oui

Veuillez énumérer tous les renseignements relatifs aux incidents avec la police et toutes les accusations, peu importe leur issue, y compris celles pour les infractions aux règlements et aux arrêtés municipaux.

Nature des incidents	Résultat	Numéro de dossier	Date des incidents A A A A M M J J

Renseignements sur le représentant de la police

Nom du service de police	Nom du représentant de la police	Numéro de téléphone

Signature	Date A A A A M M J J

Pour usage interne seulement					

Sceau ou timbre du service de police

FORMULAIRE - EXCEPTION CONCERNANT L'INADMISSIBILITÉ LIÉE À L'ANNEXE 1
Pour une demande de suspension de casier

Veuillez écrire en lettres moulées, avec un stylo à l'encre noire ou bleue. Vous devez répondre à toutes les questions.

SECTION A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS - Vous devez répondre à toutes les questions.

Quels sont vos nom et prénom(s) officiels au long? Vous devez également indiquer votre nom et votre date de naissance en haut de la page 2 du formulaire ainsi que sur toute autre feuille que vous y joindrez.

Nom de famille									Prénom(s)
Date de naissance?	A	A	A	A	M	M	J	J	Signature

SECTION B : EXCEPTIONS - Vous devez répondre à toutes les questions.

Une personne qui a été condamnée pour une infraction visée à l'annexe 1 de la ***Loi sur le casier judiciaire*** **(LCJ) (**www.laws-lois.justice.gc.ca) peut présenter une demande de suspension du casier si la Commission est convaincue que cette personne remplit les conditions énoncées au paragraphe 4(3) de la LCJ qui donnent le droit de bénéficier d'une exception. Le demandeur à la responsabilité de convaincre la Commission de l'existence des conditions visées au paragraphe 4(3) de la LCJ (**indiquées ci-dessous)**. Veuillez expliquer de quelle manière vous remplissez **chaque** condition.

1. La personne n'était pas en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis de la victime de l'infraction et la victime n'était pas en situation de dépendance vis-à-vis d'elle.

Suite au verso ►

FORMULAIRE - EXCEPTION CONCERNANT L'INADMISSIBILITÉ LIÉE À L'ANNEXE 1
Pour une demande de suspension de casier

Veuillez écrire en lettres moulées, avec un stylo à l'encre noire ou bleue. Vous devez répondre à toutes les questions.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – Vous devez fournir cette information.

Indiquez les nom et prénom(s) officiels au long et la date de naissance fournis à la page 1 du présent formulaire.

Nom et prénom(s) officiels au long	Date de naissance?	A	A	A	A	M	M	J	J

SECTION B (SUITE) : Vous devez répondre à toutes les questions.

2. La personne n'a pas usé de violence, d'intimidation ou de contrainte envers la victime, ni tenté ou menacé de le faire.

3. La personne était moins de cinq ans l'aînée de la victime. Il faut fournir une preuve (document judiciaire, rapport de police et/ou déclaration sous serment) attestant l'âge qu'avaient le demandeur et la victime au moment où l'événement s'est produit.

FORMULAIRE BÉNÉFICE MESURABLE - RÉADAPTATION SOUTENUE
Pour une demande de suspension de casier

Veuillez écrire en lettres moulées, avec un stylo à l'encre noire ou bleue. Vous devez répondre à toutes les questions.

SECTION A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS - Vous devez répondre à toutes les questions.

Quels sont vos nom et prénom(s) officiels au long? Vous devez également indiquer votre nom et votre date de naissance en haut de la page 2 du formulaire ainsi que sur toute autre feuille que vous y joindrez.

Nom de famille									Prénom(s)
Date de naissance?	A	A	A	A	M	M	J	J	Signature

SECTION B : Vous devez répondre à toutes les questions.

1. Expliquez clairement en quoi une suspension du casier vous apporterait un bénéfice mesurable et soutiendrait votre réadaptation au sein de la société en tant que citoyen respectueux des lois.

2. Décrivez tous les changements positifs que vous avez faits depuis votre condamnation dans le but d'améliorer votre situation. Joignez des documents à l'appui au besoin.

Suite au verso ►

FORMULAIRE BÉNÉFICE MESURABLE - RÉADAPTATION SOUTENUE
Pour une demande de suspension de casier

Veuillez écrire en lettres moulées, avec un stylo à l'encre noire ou bleue. Vous devez répondre à toutes les questions.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez fournir cette information.

Indiquez les nom et prénom(s) officiels au long et la date de naissance fournis à la page 1 du présent formulaire.

Nom et prénom(s) officiels au long	Date de naissance?	A	A	A	A	M	M	J	J

SECTION B (CONTINUE) : Vous devez répondre à toutes les questions.

3. Renseignements sur la ou les infractions. Décrivez les circonstances entourant chaque infraction et expliquez comment et pourquoi vous l'avez commise. (Qui, quoi, quand, où, comment).

4. Pour toute infraction à caractère sexuel, précisez l'âge de la victime. Fournissez toute documentation officielle dont vous disposez.

SECTION C : OPTIONNEL

5. a) Décrivez comment votre histoire personnelle et sociale a pu contribuer à votre ou vos infraction(s) et/ou vos démêlés avec le système de justice pénale (p. ex. expériences de discrimination raciale, santé mentale et/ou problèmes de santé chroniques, interventions policières insuffisantes ou excessives dans votre communauté, etc.).

5. b) Indiquez votre race :

Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

PROTÉGÉ B UNE FOIS REMPLI

Pour usage interne seulement

Numéro du dossier :
Date de réception (AAAA-MM-JJ) :

FORMULAIRE DE FRAIS DE SERVICE DE LA DEMANDE DE SUSPENSION DU CASIER

Le frais de service actuel de la demande de suspension du casier est : 50,00 $ CA (dollars canadiens)

Nom de famille du demandeur	Prénom du demandeur

Les modes de paiement suivants sont acceptés :

▶ Carte de crédit, VISA débit et Débit Mastercard :

Veuillez nous fournir une adresse courriel puisque la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) enverra une facture par courriel de Moneris (noreply@moneris) qui comprend un lien de paiement pour **PBC SERVICES CLCC**. **Veuillez vérifier votre fichier de pourriel pour ne pas manquer ce courriel important.**

La facture sera envoyée une fois que nous aurons jugé votre demande complète, admissible et dans le cadre de notre compétence. Une fois le courriel reçu, le frais de service doit être payé dans les **30 jours**. Si le frais de service n'est pas payé, votre dossier sera considéré comme incomplet et vous sera retourné.

☐ J'ai l'intention de payer la facture dans les **30 jours** une fois reçue :

Adresse courriel (il s'agit de l'adresse courriel à laquelle la facture sera envoyée)
Signature

▶ Chèque certifié;

▶ Mandat poste; et

▶ Traite bancaire

Si vous choisissez le chèque certifié, le mandat poste ou la traite bancaire comme mode de paiement :

- Le frais de service doit être libellé à l'ordre du Receveur général du Canada.
- Vous devez l'envoyer avec votre demande de suspension du casier.

La CLCC n'acceptera pas les chèques personnels ni l'argent comptant.

Veuillez noter qu'aucun remboursement n'est possible une fois la demande acceptée.

Canada

Notes

Formulaire de consentement et de protection des renseignements personnels du demandeur liée à la demande de suspension du casier

Nom légal au complet du demandeur : _____

Date de naissance (AAAA-MM-JJ) : _____

Je sais, en tant que demandeur, que les renseignements que je fournis dans cette demande sont recueillis en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* aux fins du traitement de ma demande de suspension du casier. Je sais également qu'en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, j'ai le droit de faire corriger les renseignements personnels me concernant (qui relèvent de la Commission des libérations conditionnelles du Canada), d'y avoir accès et qu'ils soient protégés.

Les renseignements personnels recueillis pendant le traitement de ma demande de suspension du casier seront conservés dans le fichier de renseignements personnels numéro CLCC PPU 010 et je pourrai y accéder et en évaluer l'exactitude en faisant la demande par écrit au directeur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Commission des libérations conditionnelles du Canada, 410, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0R1. Je comprends que les renseignements personnels exclus, obtenus de sources ou de partenaires externes/autres dans le cadre du traitement de ma demande ne peuvent pas être fournis sur demande.

Je comprends que tous les renseignements personnels pertinents me concernant recueillis aux fins de la présente demande, y compris mes documents à l'appui, ainsi que les renseignements obtenus de dossiers pertinents des organismes d'application de la loi, y compris les renseignements recueillis à des fins d'application de la loi, et/ou auprès des participants au système de justice tels que définis à la section Interprétation (définitions) du *Code criminel* du Canada, seront utilisés aux fins du traitement de ma demande de suspension du casier et pour effectuer les enquêtes, les contrôles et les vérifications applicables afin de déterminer mon admissibilité conformément aux exigences législatives de la *Loi sur le casier judiciaire*.

Je comprends également que tous les renseignements personnels pertinents à mon sujet recueillis par la Commission des libérations conditionnelles du Canada aux fins du traitement de ma demande peuvent également être utilisés à d'autres fins, notamment la recherche, les statistiques, l'évaluation de programmes et de politiques, la vérification interne, la conformité, la gestion des risques, le contrôle de la qualité, la mesure du rendement, l'évaluation, la recherche et l'établissement d'un inventaire des suspensions du casier. Toute utilisation des renseignements personnels se fera conformément à la *Loi sur le casier judiciaire* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Je consens à la divulgation et à l'échange de renseignements personnels pertinents me concernant avec les participants du système de justice, tel que défini dans le *Code criminel*, les organismes d'application de la loi, tous les ministères et les organismes gouvernementaux au Canada aux fins de toute enquête qui pourrait être jugée nécessaire conformément à la *Loi sur le casier judiciaire*.

Je consens également à ce que toute personne ayant recours au système judiciaire, tel que défini dans le *Code criminel*, à tout autre ministère ou organisme gouvernemental au Canada et à tout organisme d'application de la loi canadien et étranger divulgue à la Commission des libérations conditionnelles du Canada tout renseignement personnel pertinent me concernant qui se rapporte directement à toute enquête menée par la Commission des libérations conditionnelles du Canada en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*.

Je comprends qu'en signant cette demande, je donne mon consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de tous les renseignements personnels pertinents me concernant qui sont nécessaires au traitement de ma demande conformément à la *Loi sur le casier judiciaire* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

J'atteste que tous les renseignements fournis dans la présente demande, et à l'appui de celle-ci, sont fournis volontairement et qu'ils sont véridiques, exacts et complets. Je comprends que le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs peut entraîner le rejet de ma demande ou, si une suspension du casier a été ordonnée, la cessation de cette suspension du casier.

J'atteste que j'ai lu, compris et accepté de respecter toutes les conditions du processus de demande de suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*.

Je comprends que ni la Commission des libérations conditionnelles du Canada ni Sa Majesté le roi n'assument de responsabilité à l'égard de l'accès inapproprié aux renseignements personnels envoyés par voie électronique ou de l'utilisation de ceux-ci, y compris lorsque l'accès ou l'utilisation inappropriés résulte de la transmission électronique à destination et en provenance du Portail de services de la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Je reconnais que si je ne signe pas ce consentement ou si je retire mon consentement, ma demande de suspension du casier ne pourra pas être traitée.

Nom du demandeur : _____
(en lettres moulées)

Signature du demandeur : _____

Date: _____
(AAAA-MM-JJ)

Notes

BESOIN D'AIDE?

Communiquez avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada

Ligne d'information sans frais : 1-800-874-2652

suspension@pbc-clcc.gc.ca

Canada.ca/suspension-du-casier

ISBN : PS94-9F-PDF